

En 2023, un air plus pur mais des habitants toujours impactés par la pollution

Atmo Occitanie publie son Bilan 2023 de la qualité de l'air. Quel air respirons-nous ? Quelles sont les tendances observables depuis plusieurs années ?

La qualité de l'air s'inscrit dans une tendance à l'amélioration depuis plusieurs années. En 2023, les concentrations des principaux polluants surveillés sont en baisse.

Les concentrations de dioxyde d'azote (NO₂) sont globalement en diminution par rapport à 2022 sur le territoire régional. La situation est toutefois contrastée selon les sites et les environnements de mesure. Des dépassements de la valeur limite pour la protection de la santé sont toujours observés sur des secteurs impactés notamment par le trafic routier.

Les particules fines (PM_{2.5}) sont également en recul. Par comparaison avec 2022, une baisse est observée sur l'ensemble des sites de mesure. La valeur limite actuelle est respectée sur l'ensemble de la région, mais dans les grandes agglomérations de larges secteurs restent exposés à des concentrations supérieures à l'objectif de qualité.

Les particules en suspension (PM₁₀) diminuent fortement en 2023 par rapport à 2022. Notons que les valeurs avaient augmenté en 2022 et que les niveaux de 2023 sont similaires à ceux généralement observés avant 2022. La réglementation actuelle est globalement respectée sur l'ensemble de la région à l'exception de certains territoires urbains où s'observent des dépassements de l'objectif de qualité.

Les concentrations en ozone (O₃) sont elles aussi plus faibles en 2023 qu'en 2022. La baisse observée est principalement attribuable à des facteurs météorologiques. En effet, l'été 2022 avait été particulièrement chaud et donc propice à la formation de ce polluant.

Révision de la directive européenne : une ambition pour protéger la santé

L'Agence Européenne pour l'Environnement a publié une note reprenant les dernières estimations concernant la mortalité associée à la pollution de l'air. Nous y apprenons que chaque année, à l'échelle de l'Europe, 22 000 décès seraient directement attribuables à une exposition à l'ozone, 52 000 au dioxyde d'azote et, au moins, 253 000 aux particules fines PM_{2.5}. Non comptabilisées dans ces chiffres, il convient d'ailleurs de considérer les personnes touchées par une affection de longue durée telles que l'asthme, victimes, elles-aussi, de la pollution de l'air.

Pour répondre à ces enjeux, la directive européenne sur la qualité de l'air est en cours de révision... Les seuils réglementaires imposés par cette directive devraient être plus exigeants et seraient à respecter pour l'horizon 2030.

Quel est la qualité de l'air en 2023 sur les 4 principales agglomérations : Montpellier Méditerranée Métropole, Nîmes Métropole, Perpignan Méditerranée Métropole et Toulouse Métropole ?

Les habitants des grandes agglomérations restent exposés à des dépassements des seuils réglementaires.

En 2023 nous observons que dans les quatre principales agglomérations d'Occitanie environ 1,5 million d'habitants sont exposés à des niveaux de particules fines (PM2.5) supérieurs à l'objectif de qualité. Cela correspond à 63 % des résidents de ces territoires. Le nombre de personnes impactées baisse sur tous ces territoires avec un recul plus marqué sur Nîmes et Perpignan que sur Montpellier ou Toulouse.

Concernant le dioxyde d'azote (NO₂), entre 3 250 et 8 050 résidents de ces agglomérations sont exposés à des dépassements de la valeur limite. Quel que soit le territoire considéré, moins de 0,5 % de la population est impactée. Par rapport à 2022, la hausse est limitée avec de 650 à 2 550 personnes exposées en plus. La situation est contrastée selon les territoires avec une amélioration sur Nîmes, une évolution moins favorable sur Toulouse et Montpellier et une certaine stabilisation sur Perpignan.



Consultez nos bilans territoriaux 2023

Un bilan de la qualité de l'air en 2023 disponible, en avant-première, sur les 4 principales agglomérations. Des données concernant les émissions 2021 de polluants atmosphériques et de gaz à effet de serre sont présentées dans ces documents avec le détail de la contribution des différents secteurs d'activité.

<https://bit.ly/3xe9d1u>

L'état des lieux des sources de polluants et analyse des secteurs à enjeu par territoire

Découvrez, en avant-première, pour les 4 principales agglomérations une série d'indicateurs sur les quantités de polluants émis dans l'air.

<https://bit.ly/3RmgaEw>



Ce type de bilan sera disponible courant juillet pour les autres agglomérations partenaires d'Atmo Occitanie.

Atmo Occitanie, observatoire régional de la qualité de l'air

Atmo Occitanie est l'association agréée pour la surveillance de la qualité de l'air en région pour :

- Surveiller la qualité de l'air 24h/24 ;
- Prévoir la qualité de l'air au quotidien sur toute l'Occitanie pour le jour même et le lendemain ;
- Informer au quotidien et en cas d'épisode de pollution les citoyens, médias, autorités et collectivités ;
- Accompagner les décideurs, acteurs locaux : les évaluations menées sont mises en place afin d'améliorer les connaissances sur la qualité de l'air localement et en région. Plus d'informations sur www.atmo-occitanie.org